

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 4 JUIN, 1864.

No. 23.

## Coup d'œil sur l'histoire de l'instruction primaire dans le Bas-Canada.

(Discours prononcé à l'École Normale Laval le 15 mai 1864.)

“ Le Canada semble être un pays spécialement gardé par la Providence.....”  
(Vén. Mère de l'Incarnation.)

(Suite et fin.)

XVI

En comparant ces chiffres, on trouve que, pendant longtemps, le nombre des écoles ne fut pas proportionné à celui des élèves.

Voici la raison de cette disproportion :

Les parents, comprenant mieux d'année en année l'importance de l'instruction, s'empressaient d'envoyer leurs enfants aux écoles ; mais les instituteurs étaient rares, et le nombre des maîtres capables, surtout, était très-limité. Or, comme on l'a déjà dit, les meilleurs plans d'enseignement ne peuvent s'exécuter que par de bons instituteurs ; et un pays n'a rien fait pour l'instruction populaire, s'il ne veille à ce que les individus qui se destinent à l'enseignement, soient bien préparés, puis placés convenablement, soutenus et dirigés dans le devoir de se perfectionner sans cesse.

Un tel état de choses ne pouvait donc durer ; il fallait de toute nécessité y remédier promptement.

Il fallait trouver des hommes qui pussent, au nom de la société, donner à l'enfant, suivant l'expression de M. Rendu, ce que la famille ne peut pas donner, généralement parlant ; assez pénétrés de l'importance d'une telle tâche pour en comprendre la grandeur ; assez dévoués pour l'entreprendre ; assez intelligents pour l'accomplir.

Or, de tels hommes, dit M. Rendu, ne se trouvent point : ils se forment.

Convaincu de cette maxime, à savoir : “ que la vraie grandeur d'un peuple ne consiste pas à ne rien imiter dans les autres, mais à emprunter partout ce qui est bien, ” (Victor Cousin), le gouvernement canadien, à l'instar de ceux d'Allemagne, de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, etc., etc., fonda, en

1857, trois écoles normales destinées à former à la jeunesse des instituteurs et des institutrices. Ces écoles normales sont, comme chacun sait, l'école normale Jacques Cartier, l'école normale McGill et l'école normale Laval. Les deux premières furent inaugurées le 3 mars 1857, et la dernière, le 12 mai de la même année.

En dotant le Bas-Canada de ces trois écoles normales, le gouvernement fit acte de justice et de patriotisme ; et, en dehors de toute considération politique, je n'hésite pas à dire que la plus grande partie de l'honneur de cette action revient légitimement à l'hon. M. G. E. Cartier.

XVII

Que de choses il y aurait à dire sur la discipline, le plan d'étude, les progrès, le régime intellectuel et moral de nos écoles normales ! Je serais tenté d'entrer à cet égard dans une foule de détails d'une importance évidente. Il me plairait, par exemple, signaler, comme ils le méritent, les succès incontestables qu'elles ont obtenus ; mais je vous ai déjà retenus si longtemps, que je ne parlerai que de la discipline et d'une des matières du programme des écoles normales, la Pédagogie.

Le mot *pédagogie* sonne mal aux oreilles de quelques personnes. C'est pourtant le nom d'une science qui a pour objet “ la conduite, l'éducation et l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, ” d'une science qui “ a pour fondements et principes la connaissance de la nature des enfants et l'expérience des meilleurs maîtres. ” (o)

Ce devrait être assez, il me semble, pour qu'on ne se donnât point le ridicule de n'en parler qu'avec un sourire de dédain et de pitié, comme quelques beaux esprits le font encore quelquefois.

Le cours de pédagogie est considéré, et à juste titre, comme le plus important de tous ceux que suivent les élèves des écoles normales. Les jeunes gens ne viennent pas, en effet, aux écoles normales seulement pour

(o) Voir : *Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture*, p. 7, rédigées par M. Jean Langevin, prêtre.

*s'instruire eux-mêmes*; cette fin ne pourrait suffire ni à leur avenir, ni aux besoins du pays; ils y viennent encore, ils y viennent surtout pour *apprendre à instruire les autres*.

Il importe donc qu'ils reçoivent des leçons spéciales qui leur apprennent, dit M. Rendu, les meilleures méthodes d'enseignement, les principes d'après lesquels ils devront diriger l'éducation et l'instruction des enfants que les familles auront confiés entre leurs mains. Et, afin que les exemples confirment toujours les préceptes, on a choisi pour professeurs de pédagogie les directeurs mêmes des écoles normales.

Mais ces leçons sur l'art d'enseigner seraient incomplètes, ne produiraient pas tout le bien nécessaire, si elles n'étaient mises en pratique sous les yeux mêmes des directeurs et des professeurs. C'est pour cela qu'une école d'application, dirigée par des instituteurs de talent et d'expérience, est attachée à chaque école normale. Cette école est la vie, l'essence, pour ainsi dire, de l'école normale; c'est là qu'on s'aperçoit si l'élève-maître a du goût pour l'enseignement, s'il est réellement dans sa vocation; en un mot, c'est l'épreuve sur laquelle MM. les directeurs et MM. les professeurs se basent principalement pour accorder ou refuser le brevet d'instituteur.

Cependant, aucun progrès ne se réaliserait dans les écoles normales, si une bonne discipline, une discipline fondée sur le sentiment du devoir et un grand respect mêlé d'affection pour les maîtres, n'était constamment maintenue parmi les élèves. Aussi, cette partie est-elle l'objet constant des soins des directeurs, des maîtres-d'étude et des professeurs.

Puisque les élèves des écoles normales se destinent à l'enseignement, ne faut-il pas de toute nécessité qu'ils apprennent à obéir? De quel droit exigeraient-ils plus tard obéissance et respect de leurs élèves, si eux-mêmes, pendant leurs études, n'avaient su se conformer aux exigences des règlements?

Je puis dire qu'en tout, (et ceci s'applique plus particulièrement à l'École Normale Laval, attendu que je sais mieux ce qui se passe ici qu'ailleurs), en tout, M. le principal, M. le maître d'étude et MM. les professeurs font en sorte que les élèves trouvent le joug léger, la discipline aimable, et qu'ils ne gardent, au fond de leurs souvenirs de l'école, que des joies fraternelles, des fêtes bénies, de pures et douces émotions.

J'ai nommé il y a un instant l'École Normale Laval; et voilà que ce nom fait éclore chez moi-même tout un essaim de chers et puissants souvenirs! Je vous demande la permission d'en retracer quelques-uns.

## XVIII

Il y a aujourd'hui sept ans, je parlais de Notre-Dame du Grand-Brûlé, après y avoir enseigné environ dix mois, quoique je susse à peine lire et écrire moi-même.

Un prêtre, jeune et bienfaisant, le Rev. M. Alphonse Casgrain, alors curé de cette paroisse, et aujourd'hui curé de Ste. Louise des Aulnets, s'intéressant à mon avenir, me donna les moyens d'aller suivre les cours de l'École Normale Laval, qui venait de s'ouvrir.

Je me y rendis.

Depuis cette époque, comme élève d'abord, ensuite comme professeur, j'y suis constamment demeuré, en sorte que j'ai été à même de connaître et d'apprécier les excellentes qualités de mes directeurs, de mes maîtres d'étude et de mes professeurs.

C'est d'abord, par ordre de date, M. l'abbé Horan, prêtre éminent, dont les vertus et le savoir lui ont valu l'insigne honneur d'être appelé à occuper le siège de l'évêché de Kingston.

C'est ensuite M. le principal actuel de l'École Normale Laval, le Rev. M. Jean Langevin, savant distingué, entièrement dévoué à ses devoirs, travaillant sans cesse à faire du bien à la cause de l'éducation, et y réussissant; enfin, depuis six ans, mon protecteur, mon second père.

En troisième lieu, ce sont MM. Toussaint, Gagnon, Lacasse, Doyle et Cloutier, autrefois mes professeurs, aujourd'hui mes collègues, hommes de courage et de dévouement, accomplissant, chacun dans leur sphère, leurs devoirs respectifs, avec cœur, talent et succès.

Ce sont aussi MM. les maîtres d'étude D. Matte, O. Biron et N. Fortier. Dans le silence de l'obscurité, ils ont rempli, avec zèle et conscience, de bien pénibles, mais très-importantes fonctions.

Ce sont encore tous mes compagnons de classe, parmi lesquels, Dieu merci! je ne comptai jamais un seul ennemi. Si les noms de quelques-uns me rappellent encore de rudes combats, je dois avouer que personne ne reçut jamais de blessures mortelles. C'étaient des combats tout pacifiques: les combats de l'intelligence.

Enfin, et mon cœur est oppressé, mes yeux se mouillent encore de larmes, quand ce souvenir de deuil se présente à mon esprit: c'est M. de Frenouillet, littérateur distingué, homme honorable et bon, parti, hélas! avant le soir de ses années, pour aller recevoir de Dieu la récompense de ses vertus.

Je vous demande pardon, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, de vous avoir entretenus si longtemps de mes souvenirs personnels; je demande pardon surtout aux per-

sonnes dont j'ai pu, par mes paroles, blesser la modestie; mais j'ai préféré manquer aux règles de l'art, que de me soustraire aux devoirs de l'affection et de la reconnaissance.

## XIX

En traçant le plan de cette étude, je m'étais promis de dire un mot de tous ceux qui, de près ou de loin, ont le plus contribué aux progrès de l'enseignement populaire dans le Bas-Canada. Mais je me suis bientôt aperçu que ce serait entreprendre un travail à la hauteur du talent, du courage et de la patience d'un Bénédicte ou d'un Ferland.

Jugez-en plutôt.

Pour être juste, il m'aurait fallu faire l'histoire des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, ainsi que celle de tous les curés du Bas-Canada, puisque tous, ou à peu près, ont mis la main à l'œuvre de l'éducation et de l'instruction du peuple.

J'en puis dire autant des instituteurs. Bien qu'ils appartiennent à une classe d'hommes qui occupe peut-être l'une des plus faibles v. ix de la Renommée, ils n'en ont pas moins rendu d'éclatants services à l'enseignement primaire. Dans un siècle où, en général, on n'a d'attendrissement que sur des chiffres et des coupons de rente, il y a aussi quelque mérite, permettez-moi de le proclamer bien haut, il y a quelque mérite à sacrifier temps, labeur, jours riants de sa jeunesse, pour le plus minime des salaires, pour la plus faible de toutes les rétributions.

Quant aux autres laïques qui ont coopéré à l'avancement de l'instruction populaire, ils sont en grand nombre; mais je n'en mentionnerai que deux. Par leur position, leurs talents et leurs travaux, ils ont pu mettre l'instruction primaire dans une voie de perfectionnement telle, que bientôt, si toutefois la chose n'existe pas même actuellement, le peuple canadien pourra, sous le rapport de la culture de l'intelligence, soutenir avantageusement la comparaison avec des peuples qui comptent dix ou même quinze siècles d'existence.

Ces deux compatriotes, vous les nommez avec moi, j'en suis sûr: c'est M. le Dr. Meilleur, ex-surintendant de l'instruction publique pour le Bas-Canada, et l'hon. M. P. J. O. Chauveau, son habile successeur.

Le premier, M. Meilleur, écrivait déjà en 1829 en faveur de l'éducation. Nommé surintendant, en 1842, en vertu de la loi de 1841, il a organisé, en partie, notre système actuel d'instruction publique. Il a vu, sous son administration, l'enseignement primaire prendre de grands développements. Il a écrit, suivant ses propres expressions, dix-huit rapports pour l'information et l'usage du

gouvernement, et près de trente circulaires pour la gouverner des personnes qui étaient appelées à prendre part au fonctionnement local de la loi d'éducation primaire. Enfin, il a recommandé, entre autres choses, l'établissement des écoles normales, l'organisation du conseil de l'instruction publique et la fondation d'un journal d'éducation et d'enseignement.

Le second, l'hon. M. Chauveau, travaille depuis dix ans à améliorer notre système d'instruction publique, et il y réussit. Orateur et écrivain de premier ordre, il a représenté avec éclat, en maintes circonstances, la nationalité canadienne-française. Son nom, déjà associé à ces œuvres littéraires qui iront à la postérité, restera attaché à la fondation des écoles normales, et ce ne sera pas son moindre titre de gloire; car les écoles normales sont le couronnement de l'enseignement primaire, comme l'Université-Laval est le couronnement de l'enseignement secondaire, dans le Bas-Canada.

## ASSOCIATION DES INSTITUTEURS

EN RAPPORT AVEC L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

La vingt-deuxième conférence de cette Association a eu lieu, samedi dernier, à l'École Normale Laval.

On remarquait dans l'assemblée le Rév. M. Jean Langevin, principal de l'École Normale, M. l'abbé J. O. Faucher, maître d'étude, M. l'inspecteur d'école P. M. Barty, et MM. les ex-présidents C. J. L. Lafrance, N. Lacasse et Jos. Létourneau. Beaucoup d'instituteurs de la ville et de la campagne s'étaient rendus à cette séance, à laquelle assistaient aussi MM. les élèves-maîtres de l'École Normale.

M. J. B. Cloutier, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et présenta ensuite l'état des comptes de l'Association pour l'année 1863; ils furent, l'un et l'autre, unanimement adoptés.

M. le président Dufresne, M. le vice-président Norbert Thibault et M. Doyle, membre, qui avaient promis de *lecturer* à cette conférence, présentèrent leurs excuses à l'assemblée, les deux premiers déclarant qu'ils n'avaient pu, faute de temps, et le dernier, pour cause de maladie, remplir leurs engagements.

MM. McSweeney et Lafrance lurent ensuite des *essais*, le premier sur la *tenue des livres*, et le second, sur la *géologie*, (*formation des couches du globe*.) Deux heures durant, ils surent captiver l'attention de l'auditoire.

Une discussion très-animée, à laquelle pri-

rent part M. le Principal, M. l'inspecteur Bardy et MM. Dufresne, Lacasse, Lafrance, McSweeney et Ryan, s'éleva alors sur les questions de *calligraphie* et de *tenue des livres* proposées à la dernière conférence.

Des réponses furent adoptées par l'assemblée pour chacune de ces questions; nous pourrions les publier aujourd'hui même, mais nous préférons attendre quelque temps, afin de les faire entrer dans le *Résumé historique* des travaux de l'Association, que nous avons promis à nos lecteurs et que nous nous proposons de publier bientôt.

En attendant, nous pouvons dire qu'il a été admis par l'assemblée que le besoin de *cahiers* convenablement réglés et contenant des *exemples écrits en français*, se fait vivement sentir.

Dans un pays où, comme en Canada, l'enseignement du dessin est généralement négligé, il convient, en effet, d'enseigner l'écriture au point de vue de la géométrie et de l'analyse scrupuleuse des formes; c'est le seul moyen de former l'œil, la main et le goût des élèves. Disons aussi qu'il est ridicule au suprême degré de mettre entre les mains d'enfants qui, pour la plupart, ne comprennent pas un mot d'anglais, des exemples d'écriture dans la langue de Milton et de Byron.

Nous avons raison de croire que l'Association des Instituteurs va essayer, dans le cours de cette année, de faire imprimer des cahiers qui remédieront aux inconvénients que nous avons signalés dans ceux dont on se sert aujourd'hui dans presque toutes les écoles du Bas-Canada.

Quant à la tenue des livres, la nécessité de traités spéciaux et élémentaires sur cette science, est reconnue de tous les instituteurs. Il est de fait aussi que, dans le Bas-Canada, on n'a pas encore un seul bon traité de tenue des livres écrit en français. Ceux que l'on emploie dans la plupart des écoles, (Morrison, Fulton, etc.) quoique bons, ont le tort d'être écrits dans une langue qui est étrangère à l'immense majorité des enfants de la campagne.

Tous ceux qui s'occupent d'enseignement apprendront avec plaisir, nous en sommes sûr, que M. Napoléon Lacasse, professeur de grammaire française, de calligraphie, de tenue des livres, etc., à l'École Normale Laval, a bien voulu se charger de rédiger un traité de tenue des livres, qu'il soumettra à la prochaine assemblée des instituteurs. Durant les vacances, M. Lacasse doit présenter ce travail à un comité de cinq membres, nommé à la séance de samedi dernier.

Au comité de régie, séance de 8½ h. A. M., sur motion de M. Jos. Létourneau, secondé

par M. Bruno Pelletier, il fut résolu qu'à l'avenir il y aura séance, le soir, tous les vendredis qui précéderont le jour de la conférence.

Disons tout de suite que c'est une excellente réforme; aussi a-t-elle été adoptée à l'unanimité par l'assemblée. Les instituteurs non présents à la dernière conférence, apprendront avec joie, croyons-nous, cette mesure, qui, à l'avenir, permettra à l'Association de consacrer toute l'avant-midi du samedi à la discussion de sujets pédagogiques,—les essais devant être lus le vendredi soir.

La nouvelle de la mort prématurée de M. Charles Têtu, jeune membre plein à venir, a été accueillie avec douleur par l'assemblée, qui a passé un vote de condoléance, sur motion de M. Thomas Tremblay, secondée par M. Sifroid Laroche, deux des compagnons de classe du regretté défunt.

La prochaine conférence, qui aura lieu le dernier samedi, ou plutôt le dernier vendredi du mois d'août prochain, promet d'être très-intéressante. Pas moins de cinq membres se sont inscrits pour *lecturer*. La discussion sur l'enseignement de la tenue des livres se continuera. La question suivante, soumise par M. le Principal, sera aussi discutée :

“ Quelles sont les conditions nécessaires pour bien lire à haute voix ? ”

Il nous semble que l'analyse que nous venons de faire des divers sujets qui ont occupé l'attention des instituteurs, à la dernière conférence, suffit, toute courte et décousue qu'elle est, pour démontrer l'importance de l'Association des Instituteurs.

Espérons donc que dorénavant on aura le bonheur de voir encore un plus grand nombre de membres; espérons aussi que tant d'inspecteurs d'école qui ne se rendent jamais aux conférences, se feront, à l'avenir, un strict devoir d'y assister.

### TRAPPE. (1)

Ce nom était celui d'une célèbre abbaye de l'étroite observance de Cîteaux, située dans le Perche, aux confins de la Normandie, à quatre lieues de Mortagne, vers le nord. Fondée en 1140, par Rotrou, comte du Perche, elle fut d'abord de l'ordre de Savigny, qui, en 1148, se réunit à celui de Cîteaux, à la prière de St. Bernard. Dès son origine, la maison de la Trappe fut distinguée par l'austérité de son régime; quoiqu'elle eût été saccagée plu-

(1) Voir sur le même sujet le *Courrier du Canada* du 25 mai 1864, correspondance de Rome, en date du 29 avril de la même année.

Voir aussi le même journal, numéro du 28 mars 1864, et l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, pour ce qui regarde les *Trappistes en Canada*.

sieurs fois par les Anglais, les religieux eurent le courage d'y demeurer encore pendant quelque temps ; enfin, la continuité du danger auquel ils étaient exposés les en fit sortir. La guerre cessée, ils revinrent tous ; mais le contact du monde avait produit en eux le relâchement et le refroidissement de la première ferveur. En 1526, la Trappe eut des abbés commenditaires ; en 1662, l'abbé Armand Jean le Bouteiller de Rancé, qui la possédait, entreprit d'y mettre la réforme, et en vint à bout. Il y rétablit l'étroite observance de la règle de saint Bernard, en l'embrassant lui-même ; et depuis ce temps elle s'y maintient.

Les trappistes furent supprimés en France comme les autres ordres religieux ; mais ils ne se dispersèrent pas et ne rentrèrent point dans le monde. Ils se réfugièrent d'abord en Suisse, puis en Italie, d'où ils furent successivement chassés par les armées françaises. Alors, ils menèrent une vie errante, demandant à l'Allemagne, à la Russie même, un asile que ces États ne leur accordèrent point, et parcoururent ainsi l'Europe, toujours ensemble, et toujours observant, autant que les circonstances le leur permettaient, la règle de leur institut. Enfin, lorsque les temps leur devinrent plus favorables, ils rentrèrent en France et fixèrent leur résidence à la Meillerie, où ils se livrent à la prière, à la méditation et à la culture des terres.

(PHILIPPE LE BAS.)

#### QUATRE JOURS A LA TRAPPE.

Tout ce qui environne la Trappe a un air sauvage et triste. Des campagnes incultes, des plaines de bruyère, des bois peu vigoureux et des terres stériles, tels étaient les alentours de la Trappe quand je les ai parcourus, du moins dans la direction que j'avais prise.

Nous arrivâmes, mon guide et moi, à l'entrée d'une vaste forêt, qu'il fallait traverser dans presque toute sa largeur. C'est au milieu de cette forêt que s'élève le monastère de la Trappe. La flèche élégante de la chapelle domine la cime des arbres de la forêt, et s'élanche majestueusement vers le ciel. Symbole admirable de la prière, qui se dégage des embarras de la terre et pénètre les cieux.

Le style grec domine dans la construction du couvent, dont les bâtiments, très-bien disposés et d'une grande simplicité, réjouissent agréablement le voyageur.

Quelques prairies s'étendent autour de la demeure sainte. C'est là que le trappiste, la houlette du père à la main et la prière sur les lèvres, vient quelquefois conduire ses

agneux, dont il a toute la douceur. Deux vastes étangs complètent dignement ce coup d'œil charmant.

Avant d'arriver à la Trappe, je m'étais figuré que je ne trouverais là que des hommes au teint pâle et livide, au front sévère et dur, inaccessibles à la joie ; mais je ne tardai pas à me convaincre que j'avais eu grand tort de juger la Trappe d'après ce que nous voyons dans le monde, et d'après ce qu'en dit le monde. Je fus tout étonné de voir là des hommes forts et vigoureux, des vieillards d'un âge très-avancé, et dont le front majestueux et serein n'était sillonné d'aucune ride.

En entrant dans le monastère, je fus reçu par un premier portier, simple laïque. Je trouvai là un jeune Polonais qui était venu, comme moi, admirer ces hommes de bronze pour eux-mêmes, qui ont mis entre le monde et leur asile un abîme infranchissable. Ce bon frère nous reçut avec cordialité, et nous conduisit à un second portier. Celui-ci était *Frère convers*. Sa robe était de laine brune. Une large ceinture en cuir en retenait les plis, et un chapelet pendait à son côté. "Messieurs, nous dit-il, est-ce la première fois que vous nous honorez de votre visite ? — Oui," répondis-je au nom de mon compagnon et au mien. A ces mots, il se prosterna à deux genoux devant nous, s'inclina profondément, et resta là quelque temps en silence, bénissant Dieu sans doute de lui avoir fourni un nouveau moyen d'exercer sa charité. Cela fait, il nous conduisit au troisième et dernier portier, appelé *Père du chœur*. Son costume est de laine blanche. Il nous adressa les mêmes questions que le second portier, et se prosterna de même devant nous. Ensuite, il nous pria d'attendre un instant et disparut. Peu après paraissent deux autres religieux. Arrivés en notre présence, ils tombent à genoux, se prosternent ensemble, et nous barrant, pour ainsi dire, le passage de leur corps. Sans hésiter, et comme par inspiration, nous franchîmes cette barrière vivante : nous avions compris que le trappiste se reconnaissait digne d'être foulé aux pieds. Quelle leçon pour le voyageur orgueilleux ! Après cette cérémonie, les deux religieux nous conduisirent en silence à la chapelle, au chœur, à la tribune qui sépare les frères convers des pères du chœur, et de cette tribune à une seconde placée dans le fond de la chapelle, dominant la première, et destinée à recevoir les visiteurs. De cette tribune, nous descendîmes au parloir, toujours en silence ; les deux religieux nous prièrent par signes de vouloir bien nous asseoir sur un banc placé à se placèrent l'un à notre droite et l'autre à notre gauche, et nous lurent le premier cha-

pitre de *l'Imitation* qui leur tomba sous les yeux. Mais ce chapitre semblait avoir été fait tout exprès pour nous.

La lecture finie, les deux religieux nous saluèrent profondément, et le père prieur se présenta pour nous conduire à l'hôtellerie. C'était un homme d'une haute stature; sa figure noire encadrée dans son capuchon blanc lui donnait un air de sévérité qu'il n'avait pas, car il était d'une gaieté charmante. Ce fut lui qui rompit le premier ce silence absolu, que nous gardions depuis une demi-heure au moins. "Vous voyez, Messieurs, nous dit-il, que notre bon Père ne nous a pas choisi le site le plus merveilleux. En arrivant du milieu de ce monde, vous avez dû trouver ce tableau bien sombre et bien sévère; mais cependant il ne laisse pas que d'avoir ses charmes et ses avantages. Le bruit du monde, ses variations et ses caprices s'égarerent et restent dans notre forêt: l'éternité seule nous occupe, et nous sommes heureux dans notre solitude."

A l'hôtellerie, tous les soins possibles nous furent prodigués; nous étions confus de tant d'attentions; une mère ne montrerait pas plus de tendresse, une plus grande affection à l'égard d'un fils bien aimé.

Le soir, nous avions assisté aux dernières prières de la communauté. En descendant de notre tribune, nous trouvâmes le père hôtelier, qui nous attendait, la lanterne à la main, pour nous conduire dans la petite cellule que nous devions occuper pendant tout notre séjour dans le monastère. Un prie-Dieu, un exemplaire de *l'Imitation de Jésus Christ*, une statuette de la Vierge, une petite glace et un crucifix, voilà tout l'ameublement de ces cellules. Le lit est bon et surtout d'une exquise propreté.

On ne connaît, à la Trappe, que le chant grave et majestueux de nos temples saints, d'autres hymnes que les hymnes du roi-prophète. Et, certes, cette poésie en vaut bien une autre. La première fois que j'entendis le chant de la Trappe, c'était à l'office du soir, aux vêpres. Comme j'entraï, toutes les voix s'étaient brusquement arrêtées, et je n'entendais plus qu'un solo mélancolique. A peine avais-je pris place parmi les autres étrangers, que toutes les voix éclatèrent de nouveau. Immobile d'étonnement, transporté, exalté, j'écoutai ce chant qui m'entraînait et m'arrachait des larmes; c'était le psaume où les Hébreux captifs soupirent, sur les bords des fleuves de Babylone, après leur chère Jérusalem. *Super flumina Babylonis*, s'écrièrent d'un ton impossible à rendre et avec une énergie de douleur insaisissable, intraduisible, ces hommes au cœur plein de foi, *Super flumina Babylonis illic sedimus, et*

*flavimus cum recordamur Sion.* (Nous sommes assis sur la rive de tes fleuves orgueilleux, cruelle Babylone, et ton souvenir, chère Sion, nous arrache les larmes.)

Le chant du trappiste si noble, si riche d'expression, n'a cependant rien de comparable à son *Salve Regina*, morceau sublime, et que j'ai noté pour le conserver toute ma vie.

C'est vers les six heures et demie qu'on le chante en hiver. En ce moment solennel, tous les religieux, frères convers et pères du cœur, se réunissent. On éteint tous les cierges, la lampe seule du maître-autel reste allumée avec deux cierges placés à côté de la statue de la Vierge et projette sa lueur pâle et tremblante sur tous ces enfants désolés de Jérusalem, implorant, à genoux et le front sur la pierre, la protection de l'Étoile des mers. Je n'ai jamais rien entendu de si beau, de si merveilleusement entraînant que ce *Salve Regina* du trappiste.

Passons maintenant de la chapelle où nous avons vu le trappiste en prières, à sa dernière demeure, au champ du repos. Le petit cimetière forme un carré à peu près régulier. De larges et belles allées, recouvertes d'une espèce de sable noir, le coupent en divers sens. Une vaste et belle pelouse tapisse tout le reste de son étendue. Sur les murs de l'église, contre lequel il se trouve placé, on lit, en gros caractères, quelques passages de l'Écriture sainte. Deux surtout m'ont frappé: *Tuham expectant.* (Ils attendent là la trompette du jugement.) *Beati mortui qui in Domino morantur.* (Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.) Au milieu du cimetière est un figuier de Chine, aux feuilles larges et velues, qui embrasse de ses rameaux verts la grande croix de bois qui s'élève sur ce champ de mort. Toutes les tombes sont rangées sur une même ligne. Elles forment une petite éminence régulière et sont l'objet de la pieuse sollicitude du trappiste. Pas une herbe ne croît au-dessus; seulement, l'humble violette, plantée là, sans doute par une main amie, pousse tout autour, et les environne d'une couronne d'azur. Une de ces tombes paraissait nouvellement fermée. Elle était couverte de fleurs effeuillées, et la position de la tête du mort était indiquée par une fleur entière. Vis-à-vis de cette tombe s'élève une petite chapelle. On y lit ces deux vers, qui disent bien des choses en peu de mots:

Rancé fit refleurir la règle dans ces lieux.

Ses cendres sont ici, son âme est dans les cieux.

C'est le tombeau de l'abbé de Rancé, ami, condisciple, et, dans ses succès, quelquefois rival du grand Bossuet. Il fut le réformateur de la Trappe, où Bossuet allait le voir de

temps en temps, et ses disciples reconnaissants lui ont élevé cet humble mausolée.

Dans nos villes, la vue d'un cimetière m'attriste et m'afflige. Je ne suis jamais entré dans ces lieux sacrés sans me sentir saisi d'une crainte indéfinissable, et toutes les fois que j'y parais, un sentiment pénible et douloureux pèse sur mon cœur. Ces herbes qui croissent sur la tombe des morts, ces ossements blanchis que les yeux rencontrent quelquefois, ces débris pourris d'anciens cercueils dispersés sur le bord des tombes nouvelles, qui s'ouvrent pour dévoiler de nouvelles victimes, tout me rend ce royaume de la mort terrible et redoutable. On en sort épouvanté, frissonnant malgré soi ; mais à la Trappe, on en sort aimant, pour ainsi dire, le silence et l'oubli de la tombe, enviant le sort de ceux qui attendent la les premiers éclats de la voix de l'ange du jugement.

Ils furent heureux pour moi, les quelques jours que je passai à la Trappe, et quand le moment de m'éloigner arriva, ces anges de la terre, dont je me séparais à regret, ne voulurent pas me laisser partir sans un gage de leur pieux souvenir. Ils s'engagèrent, par écrit, à se souvenir de moi tout le temps de ma vie dans leurs excellentes prières, et, de plus, à ne pas m'oublier quand la mort me frappera. De mon côté, je dois me souvenir d'eux, et, certes, je ne les oublierai jamais. Il est inutile de dire que tout l'avantage d'un pareil engagement est pour moi.

#### UN RELIGIEUX DE LA TRAPPE.

Il y a quelque temps, un Anglais de distinction visita un des couvents de la Trappe, dans le midi de la France. L'abbé lui présenta successivement tous ses religieux condamnés à un silence perpétuel. Arrivé près de l'un d'eux, il dit : " Vous voyez ici, mylord, un malheureux soldat qui, ayant eu grand'peur du canon à la journée de \*\*\*, déserta le champ de bataille, et vint ensuite, désespéré de la perte de son honneur, se jeter dans notre ordre."

A ces mots, le frère changea de couleur ; ses yeux devinrent brûlants de colère et de fierté ; le combat terrible qu'il éprouvait dans son âme se peignait sur ses traits altérés. Mais, fixant tout à coup le crucifix, il joignit les mains, tomba humblement à genoux devant l'abbé, et se retira pâle et silencieux de la salle.

L'Anglais, ému de cette scène, demanda à l'abbé pourquoi il avait si durement accusé ce malheureux ? " Mylord, répondit l'abbé, je l'ai fait pou. vous prouver l'empire que la religion peut exercer sur l'homme. Ce frère a été un des plus braves officiers de l'armée ; il a fait des prodiges de valeur dans cette bataille ; vous avez vu le combat qu'a excité en lui ma fausse accusation ; mais, en même temps, vous avez été témoin de sa résignation et de son humilité."

(*Almanach du bon Catholique.*)

La note (j) qui accompagne le discours publié dans le dernier numéro de *La Semaine*, contient plusieurs erreurs que nous rectifierons dans le numéro de samedi prochain.

— Le morceau de poésie intitulé : *Le rosignol et le ver-luisant*, qui nous a été adressé par un ami de *La Semaine*, paraîtra aussi au prochain numéro.

#### Société d'éducation du district de Québec.

Québec, 2 mai 1864.

A une assemblée générale de cette société, tenue ce jour, les messieurs suivants ont été élus officiers de la dite société pour l'année courante :  
Président : L'hon. J. F. Duval, J. C. B. R ;  
Vice-présidents : M. Jos. Auclair, ptre., et Jacques Crémazie, écuyer ;

Secrétaire : C. Delagrave, écuyer ;  
Trésorier : J. Pétieler, écuyer.

Comité de Régie. ;— Messires C. F. Cazeau, V. G. ; A. Taschereau, V. G. ; Jean Langevin, Ant. Racine, Edmond Langevin et Adolphe Légaré, ptres. ; Cirice Têtu, Louis Amiot, Joseph Hamel, Ferd. Hamel, A. B. Sirois, Vital Têtu, C. Cinq-Mars, Pierre Garneau, J. T. Brousseau, Ernest Gagnon, Aug. Gauthier, Abraham Hamel, Frs. Vézina, N. Balzaretti, écuyers.

J. DUVAL, président.

C. DELAGRAVE, secrétaire.

#### Institutrice disponible.

Une demoiselle, munie d'un diplôme d'école élémentaire, qu'elle a obtenu du bureau des examinateurs de cette cité, désirerait se placer comme institutrice à la campagne.

Elle fournira les meilleures recommandations.

Elle touchera volontiers l'instrument de musique qui se trouvera dans l'église de la paroisse qui l'emploiera, et s'il n'y en a aucun, elle fournira un magnifique harmonium qu'elle a en sa possession.

S'adresser à ce bureau.

#### FABLES.

##### LA DILIGENCE.

Clic ! clac ! clic ! holà ! gare ! gare !

La foule se rangeait,

Et chacun s'écriait ;

Peste ! quel tintamarre !

Quelle poussière ! ah ! c'est un grand seigneur.

— C'est un prince du sang, — c'est un ambassadeur !

C'était... la Diligence,

Et personne dedans.

Du bruit, du vide, amis, voilà, je pense,

Le portrait de beaucoup de gens.

GAUDY.

## L'HOMME ET LA MARMOTTE.

La marmotte venait de finir son long sommeil :

Sommeil de six mois seulement.  
 "N'as-tu pas honte, lui dit l'homme,  
 De dormir si profondément?"

—Tu n'en parles que par envie,  
 Répondit la marmotte, et tu me fais pitié;  
 J'aimerais mieux dormir durant toute ma vie,  
 Que d'en perdre au plaisir, comme toi, la moitié."

CH. ETIENNE PESSELIER.

## LE VIOLON.

Un jour tombe et se casse un mauvais violon,  
 On le rajuste, on le recolle,  
 Et de mauvais, il devient bon.  
 L'adversité souvent est une heureuse école.

## ALMANACH POLITIQUE.

## AMÉRIQUE.

*Etats-Fédéraux.*—Désespérant de pouvoir déloger Lee de Spottsylvania, le général Grant a pris le parti de marcher en avant par un autre côté. Il a traversé la rivière North Anna et se trouve maintenant à une journée de marche de Richmond, sur un très-beau terrain. Durant le trajet, les troupes de Grant ont complètement détruit près de six milles du chemin de fer central de la Virginie, à l'ouest de Sexton's Junction.

*Etats-Confédérés.*—L'*Examiner* de Richmond prétend que Grant est en pleine retraite, et que Lee est à sa poursuite.

Les Confédérés ont 25 *Steamers* sur la rivière Rouge, au-dessus du point où se trouve l'armée des Fédéraux.

*Mexique.*—A Vera Cruz, on faisait, aux dernières nouvelles, de grands préparatifs pour la réception de l'empereur Maximilien.

De nouvelles défections ont eu lieu parmi un grand nombre de chefs républicains, de la suite de Juarez.

Les atrocités commises par les troupes de Juarez sont telles, que le peuple mexicain paraît désirer vivement la prompte inauguration du gouvernement de l'Empereur.

## EUROPE.

*Angleterre.*—Lord Palmerston, si l'on en croit le *Mémorial diplomatique*, serait heureusement à la veille de quitter le pouvoir, afin de donner les soins si nécessaires à sa santé affaiblie par l'âge, et plus encore par les travaux assidus de l'homme d'état; il serait remplacé, pense-t-on, par lord Clarendon.

La conférence a eu une séance de trois heures le 17. Tous les membres étaient présents. Elle s'est ajournée jusqu'au 28. On dit que la France désire prolonger la suspension des hostilités, si c'est nécessaire.

*France.*—On parle beaucoup à Paris, dit un correspondant, d'un traité qui abandonnerait notre future colonie de Cochinchine, moyennant une indemnité. L'origine de ce bruit, ajoute-t-il, paraît être dans un travail publié par M. Galer, ancien député, que ses relations particulières mettent au courant des nouvelles diplomatiques de notre politique dans l'extrême Orient.

*Donemark.*—Les Danois se plaignent de confiscations et de pillages de la part des Allemands, en dépit de l'armistice.

*Prusse.*—Le prince couronné de Prusse a été nommé commandant en chef du second corps de l'armée.

On assurait que le prince Frédéric-Charles de Prusse avait été nommé commandant en chef des Duchés.

*Autriche.*—Une entrevue doit avoir lieu à Kissingen l'été prochain entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche. Le Czar verrait aussi le roi de Prusse.

*Espagne.*—Le général Narvaez, duc de Valence, est décidé à rentrer dans la vie privée, et a manifesté sa résolution à la Reine.

*Russie.*—Le prince Gortschakoff, vice-chancelier de l'empire, et le comte de Berg, gouverneur de la Pologne, ont reçu le portrait du Czar, de sa propre main, en récompense des éminents services qu'ils ont rendus à leur patrie et en signe particulier de ses sentiments pour eux.

Un ordre du jour de l'empereur remercie les généraux Berg, Mourawieff et Annenkoff de leurs mesures pour la répression de l'insurrection, et les troupes, de leur bravoure et de leur discipline.

*Italie.*—On écrit de Rome que le gouvernement du Saint-Siège vient d'interdire au duc de Sutherland l'entrée des ports pontificaux.

De son côté, il paraît que le roi d'Italie a enjoint à son ambassadeur à Londres de cesser toutes relations particulières avec le gentleman.  
 —(Pays.)

L'*Unita italiana* du 5 mai semble appréhender que Caprera ne devienne pour Garibaldi une île bloquée dans laquelle il serait condamné à un repos permanent et forcé, et le journal de Mazzini tonne ensuite contre l'ingratitude du gouvernement italien et le sort destiné au Béisaire italien!

## ASIE.

*Japon.*—Le traité prussien a été ratifié par le baron de Rehfues et le ministre japonais Tamura-Higo-Nokami. Les Suisses ont aussi fait un traité avec le gouvernement de Jeddo. Les ministres de France et d'Amérique ont réussi à obtenir une diminution de droits sur divers articles.